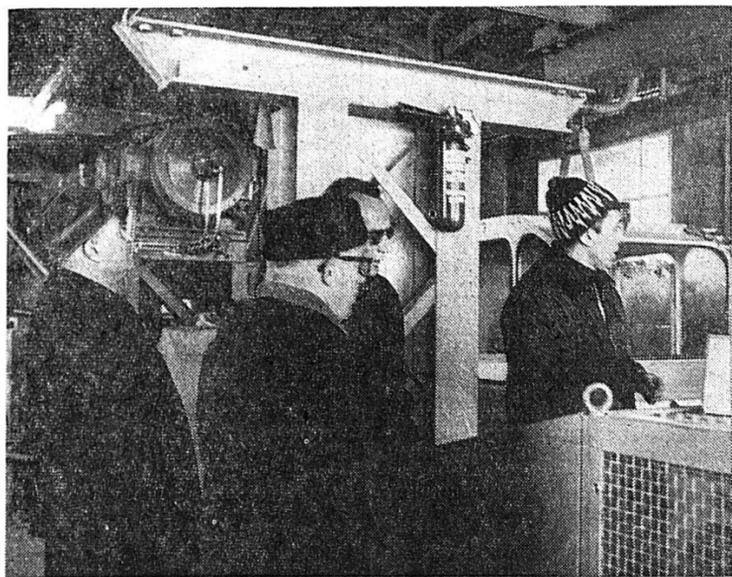


Martigny et les Dranses

DÈS DEMAIN: DES MARÉCOTTES À LA CREUSAZ COMME DANS UN RÊVE



Visite des installations à la gare d'arrivée par M. Louis Rebord, président du Conseil d'administration, Fernand Frachebourg, vice-président, M. Raymond Giovanola, constructeur et un technicien. (Photos VP)

(Sp) — Les deux stations des Marécottes et Salvan se sont ouvertes aux sports d'hiver pour la saison 53-54 avec la construction du télésiège de La Creusaz (1100-1800 m.), du télésiège de Golettaz et du restaurant de La Creusaz. Parties modestement, leur importance n'a cessé de croître, puisque deux télésièges d'exercice aux Marécottes et aux Granges ainsi qu'une patinoire à Salvan ont complété l'équipement.

Dès 1961, un nouveau télésiège à La Creusaz permit de varier les pistes. Les nombreuses possibilités offertes par les pentes de La Golettaz furent encore mieux mises en valeur en 1966, par l'ouverture d'un nouveau télésiège à grand débit d'une longueur de 1500 m.

L'équipement de la partie supérieure étant ainsi satisfaisant, il restait à adapter la liaison des Marécottes à La Creusaz aux exigences du trafic puisque le télésiège, avec son débit de 100 personnes à l'heure, en 7' 15", ne permettait plus d'écouler le flot de plus en plus impressionnant des sportifs.

Ce sera chose faite dès demain 8 mars 1968, lorsqu'on mettra en service une télécabine moderne, qui pourra transporter 450 personnes à l'heure, en 7 minutes, des Marécottes à La Creusaz.

La longueur de cette installation selon la pente est de 1372 m. pour une dénivellation de 654 m. La vi-

tesse de déplacement des cabines est de 3,1 m.-sec. Les cabines fermées sont à 4 places à pince automatique double.

Hier, se déroulait la réception de la nouvelle télécabine par l'Office fédéral des transports. Les représentants du conseil d'administration du télésiège de La Creusaz S.A., avec M. Louis Rebord, président, Fernand Frachebourg, vice-président, M. Joseph Gross, secrétaire, étaient présents ainsi que MM. Winkler, chef de service des téléphériques de l'Office fédéral des transports, Paillard, inspecteur de l'Office fédéral. On notait également la présence de M. Ribordy, chef de service des remontées mécaniques de l'Etat du Valais, M. Gross, technicien à l'Etat du Valais, M. Jean Fiora, président de Salvan, M. Marc Jacquier, ancien président, André Gross, ingénieur, M. Raymond Giovanola, constructeur ainsi que MM. Bernard Déléze et Jean Heitz, administrateurs de la télécabine, et M. Jean Délez, chef d'exploitation.

Après avoir visité et contrôlé ces installations, tout le monde s'est retrouvé au restaurant de La Creusaz pour partager une sympathique raclette.

Et, en fin d'après-midi, on vit apparaître, souriante et détendue notre championne olympique Fernande Bochatay qui est la marraine de cette installation. Elle était accompagnée,

et cela fut une heureuse surprise pour tous, de la skieuse Monique Vordroz si grièvement blessée tout récemment et dont la vie fut longtemps en danger. Cette sympathique skieuse se repose durant quelques journées à La Medettaz, auprès de la famille Bochatay; elle a exprimé sa volonté de se rétablir le plus rapidement possible et de s'adonner à nouveau à la compétition qu'elle aime tant.

Cette belle réalisation qu'est la nouvelle télécabine de La Creusaz donnera une nouvelle impulsion au développement du tourisme dans la vallée du Trient. Ainsi, la construction de chalets locatifs et la modernisation des hôtels vont se poursuivre à un rythme accéléré.

Quant à l'achèvement prochain de la correction de la route qui, en 15 minutes, permet aux automobilistes de monter de la plaine du Rhône, il ne pourra qu'inciter de plus nombreux visiteurs à se rendre dans ces charmantes stations qui ont su allier le cachet villageois aux réalisations modernes.



Fernande Bochatay, la marraine de la télécabine vous présente son souriant bonjour.

Assemblée générale de la colonie de Ravoire

MARTIGNY. — Mardi soir avait lieu l'assemblée générale de la Colonie de vacances de Ravoire à l'Hôtel de Ville en présence du président de la Municipalité et d'autres personnalités dont M. Denis Puipe, directeur des écoles.

Il était assez surprenant de constater le peu de participation à cette réunion qui pourtant revêt une grande importance sociale. Cela provient sans doute du fait que le même soir était présentée une pièce de théâtre au Casino Etoile.

Vers 20 h. 30, M. Actis ouvre l'assemblée en saluant les personnes présentes et particulièrement Mlle Digier, infirmière-visiteuse, et signale que

desservir leur chantier n'ont pas eu de suite, la solution adoptée étant le prolongement de la route conduisant au Felley.

Comme il apparaît dans la lecture des comptes, M. Actis mentionne une dépense extraordinaire de Fr. 8.554.— à la commune de Martigny-Combe pour plus-value de la route. Ce paiement pour plus-value a été amorti dans l'exercice en cours.

Notre route privée a été rectifiée par un échange de terrains à l'amiable.

M. Actis signale qu'il y a eu peu de travaux d'entretien au bâtiment en 1967, mais rappelle cependant qu'il faudra envisager des travaux par éta-

Il suggère à l'assemblée de désigner M. Gaston Moret, comme membre du comité. Un échange de vues avec M. Edouard Morand, président de la Municipalité, amène à la conclusion que le comité directeur de la Colonie de vacances doit garder le caractère de l'initiative privée et qu'il faut éviter d'en faire apparemment une commission communale.

En conséquence, l'assemblée forme le comité suivant :

M. Gaston Moret, président ; M. Vital Darbellay, vice-président ; M. Georges Moret, caissier ; M. P. Franc, secrétaire ; Mme Germanier, MM. Morand, Saudan, Puipe et Pouget, membres.



La table du comité avec MM. Denis Puipe (directeur des écoles), Georges Moret, caissier ; Gaston Moret, nouveau président ; Jean Actis, ancien président ; Pierre Franc, secrétaire.

l'assemblée a été régulièrement convoquée par annonces dans les journaux.

LES PENSIONNAIRES

Ouverte du 26 juin au 30 août, la colonie de vacances de Martigny a abrité durant l'été 1967 171 colons, dont 86 garçons en juillet et 85 filles en août.

	Enfants	Journées
Garçons :		
du 26 juin		
au 26 juillet	86	2.580
Filles :		
du 31 juillet		
au 30 août	85	2.550
	171	5.130

Le nombre de journées passées à la colonie s'élève donc à 5.130 (5.130 également pour 1966).

COUT D'UNE JOURNÉE PAR ENFANT

D'après les chiffres mentionnés ci-dessus, le prix de revient d'une journée par enfant s'élève, pour l'année 1967, à Fr. 4.40.

Le président Actis remercie sincèrement M. Gaston Moret pour son dévouement et sa précieuse collaboration.

LES COMPTES

Il appartient à M. Georges Moret, caissier, de rapporter sur les comptes 1967.

MM. Gilbert Guex et Jean Bollin, vérificateurs, confirment l'authenticité des comptes et proposent à l'assemblée générale leur acceptation et décharge aux organes responsables.

Ainsi en décide l'assemblée, les comptes étant approuvés.

Monsieur Actis remercie également très sincèrement M. Georges Moret pour la bonne tenue des comptes.

RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Actis rapporte sur l'administration de l'exercice écoulé ; il signale que les contacts pris par Motor Columbus au sujet de la route devant

pes, pour entretenir le bâtiment ; ces travaux pourraient être absorbés dans le cadre des charges de l'exploitation de chaque année.

M. Actis rappelle que la colonie est propriétaire d'une surface de terrain de 11.000 m² et que l'ensemble de la propriété avec terrain et agencement peut être estimé à une valeur de l'ordre de Fr. 700.000.—.

Nous n'avons pas constitué de fonds de rénovation du bâtiment, mais par contre nous procédons chaque année à des amortissements d'immeubles.

M. Actis rappelle également que les subsides nous sont bonifiés par rapport au total de nos dépenses d'exploitation ainsi qu'en relation avec le nombre d'enfants prédisposés à la tuberculose.

M. Actis revient au problème toujours actuel de l'utilisation, sur l'ensemble de l'année, de ce magnifique bâtiment, utilisation qui pourrait être envisagée par les classes scolaires d'hiver ou de printemps.

Il remercie M. Moret, directeur, Mlle Digier, infirmière-visiteuse, pour son dévouement à toutes épreuves, et ses collègues du comité.

NOMINATIONS

M. Actis signale que M. Gaston Moret, après 13 années d'activité comme directeur, a donné sa démission. Il le remercie de l'enthousiasme qu'il a toujours montré et la parfaite réussite de la tâche qu'il a assumée avec beaucoup de compétence et tient à l'assurer de la gratitude de la Colonie de vacances.

Un accord de principe est intervenu pour sa succession, qui sera confiée à M. J.P. Rausis, instituteur à Martigny.

M. Actis signale à l'assemblée sa démission de président, estimant qu'après de très nombreuses années de fonction, d'abord au sein du comité, ensuite à la présidence, il est temps de procéder à un renouvellement de ce comité.

MM. Jean Bollin et Gilbert Guex sont confirmés comme vérificateurs des comptes.

M. Gaston Moret accepte la présidence de la colonie en remerciant à son tour M. Actis pour son inlassable activité.

Il s'inspirera de l'exemple de son prédécesseur et demande la collaboration de tous ses collègues du comité pour une saine conduite de la Colonie de vacances.

DIVERS

M. Morand, président de la Municipalité, relève que nous avons chaque année beaucoup de peine à éveiller l'intérêt de la population pour suivre les débats de l'assemblée générale.

Il pense que quelques séquences filmées de la vie de nos colons dans cette magnifique région de Ravoire, séquences qui pourraient être présentées lors de l'assemblée générale, seraient susceptibles d'intéresser les parents et de créer ainsi une assemblée générale à forte participation.

C'est le vœu que nous formulons, en remerciant les animateurs dévoués de cette belle institution qui fait honneur à la ville de Martigny.

Maurice Bertholet n'est plus

SAILLON. — M. Maurice Bertholet, figure combien sympathique et attachante du hameau de la Sarvaz-Saillon, vient de s'éteindre à l'âge de 79 ans.

Avec lui s'en va un homme qui avait, à un degré rare, le sens du devoir, du travail bien fait, de la persévérance dans tout ce qu'il entreprenait. Très intègre, il était notamment le père de M. Jean Bertholet, conseiller.

A sa famille dans la peine, la FAV présente ses condoléances émuës.



Les Marécottes et la station de départ

La prochaine saison du Cinédoc de Martigny

Un double programme exceptionnel : « Le bestiaire d'amour » et « La douceur du village ».

LA DOUCEUR DU VILLAGE

François Reichenbach, qui se veut témoin de son époque, s'est arrêté un beau jour à Loué, petite bourgade de la Sarthe. Il débarqua dans la petite auberge du village et y resta un an, filmant en une suite de chapitres pris sur le vif la vie de ces habitants et de leurs enfants. Il en résulte une évocation poétique des travaux et des jours d'un village. Elle a la saveur, la sensibilité, la noblesse du meilleur Daudet.

Le Festival de Cannes a décerné à ce film la Palme d'or du court-métrage.

LE BESTIAIRE D'AMOUR

Tiré d'un ouvrage passionnant de Jean Rostand, ce film de Jean Caldéron décrit la vie sexuelle dans le règne animal. Il révèle l'infinie va-

riété de la vie amoureuse chez les animaux. Violence, brutalité, frénésie alternent avec la délicatesse selon les espèces. Toutes les pratiques, toutes les formes de la conquête amoureuse sont utilisées : la parade, le chant, la séduction, la cour, les caresses, les cadeaux ! Mais chaque bête obéit à cette loi universelle : la reproduction de l'espèce. Des scènes étranges, insolites ou féeriques se succèdent jusqu'aux dernières découvertes biologiques qui n'ont pas fini d'étonner quand on sait que l'homme parvient déjà à faire naître des animaux sans père. Où nous conduira-t-elle la faim des savants ?

Ce magnifique programme sera présenté mardi 12 mars, à 20 h. 30, au cinéma Etoile et il vaut d'être vu, car certaines scènes s'imprimeront ineffaçablement dans la mémoire et ce spectacle ne laissera à aucun instant.